N° d'épreuve FFM 257
Moto-Club MC CRESTOIS 14 MARS 2019
N° d'affiliation 0295
Date 26 Mai 2019
Lieu Vaunaveys / Crest "Les Sétérées"
Organisateur technique Moto Club Crestois
E-mail daniel.veyrie@gmail.com
Téléphone 06 84 68 21 75

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

MOTOCROSS
MX Solo/Side-Car/Quad

REGLEMENT PARTICULIER 2019

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	REY Jean Paul	Licence : 109983
Président du Jury ou Arbitre*	DANNONAY Stéphane	Licence : 126909
Membre du Jury	DUVERT Philippe	Licence : 214674
Membre du Jury	AVET Jushne	Licence : 220221
Commissaire technique responsable	MARTIN Jean Marie	Licence : 221840
Responsable du chronométrage	DUVERT Sylvie	Licence : 244014

** Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.*

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
65 cc	7	12	65	35 €
85 cc - de 12	9	12	85	35 €
125 cc	à partir de 13		125	45 €
MX2	15		250 4T	45 €
MX1	15		450	45 €
Vétérans	40		125/250/450	45 €

Engagement :
Site Internet Engage - sports
Contact
Téléphone
E-mail

Chronométrage :
Location de transpondeur : ☒ oui ☐ non
Tarif : 8 euros
Caution : /

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :
Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :
☐ NON ☐ OUI (*70€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 110€ pour deux jours de course et plus*)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du responsable médical .... Dr CHAMU Hassan

Nombre de secouristes .....8...

Nombre d'ambulance(s) .....1.....

Hôpital le plus proche .....CREST

Temps de trajet (en min) .....10...mn

Article 7 Le site de pratique

Accès :
Nom du site .....Les Séréées
Adresse .....26400 CREST

Capacité Moto :	
Pendant les essais :	42
En manche :	42

Capacité Quad/Side-car :	
Pendant les essais :	...
En manche :	...

Caractéristiques :
Longueur du circuit .....1350...m
Largeur minimum de la piste .....6...m
Largeur de la grille .....35...m
Longueur de la ligne droite de départ ...70 m
Nombre d'OCP* .....16.....
**Officiels Commissaires de Piste*

- **Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.**
- **En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.**

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 14/02/2019	Date : 18 MARS 2019	Date : 19/03/19
		Numéro : 19/0266

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE-RHONE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de l'Ile Neuve
26600 LA ROCHE DE GLUN
TEL:04 75 55 22 50

	HORAIRES	
SAMEDI	**CONTRÔLE ADMINISTRATIF**	**16h00 à 19h30**
	CONTRÔLE TECHNIQUE	
DIMANCHE	**CONTRÔLE ADMINISTRATIF**	**6h30 à 8h00**
	CONTRÔLE TECHNIQUE	
	1° ESSAI	
8h 00	125 cc	10'
8h 12	MX2 Série1	10'
8h 24	MX2 Série2	10'
8h 36	MX1	10'
8h 48	65 cc / 85cc - 12 ans	10'
9h 00	VETERANS	10'
	ESSAI CHRONOMETRE	
9h 15	125 cc	15'
9h 35	MX2 Série1	15'
9h 55	MX2 Série2	15'
10h 15	MX1	15'
10h 35	65 cc / 85cc - 12 ans	15'
10h 55	VETERANS	15'
	1° MANCHE	
11h 15	125 cc	15'+1T
11h 40	65 cc / 85cc - 12 ans	15'+1T
	REPAS	
	1° MANCHE	
13h 30	MX2 A	15'+1T
13h 55	MX1	15'+1T
14h 20	MX2 B	15'+1T
14h 45	VETERANS	15'+1T
15H 10	65 cc / 85cc - 12 ans	15'+1T
	ENTRACTE	
	2° MANCHE	
15h 50	125 cc	15'+1T
16h 15	MX2 A	15'+1T
16h 40	MX1	15'+1T
17h 05	MX2 B	15'+1T
17h 30	VETERANS	15'+1T
	FINALE	
18h 00	125cc / MX2 A / MX1	15' +1T
	REMISE DES PRIX	